



PLUi Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

LAURAGAIS REVEL SORÉZOIS

Le Falga Sorèze Cahuzac
Revel Roumens
Belleserre Saint-Amancet Le Vaux
Blanc Palleville Juzes Puéchoursi Les Cammazes
Durfort Arfons Poudis Lempaut Montégut Lauragais
Nogaret Saint Julia Vaudreille
Les Brunels Montgey Saint-Felix-Lauragais
Mourvilles-Hautes Bélesta en Lauragais
Maurens Garrevaques

N°5

LA NEWSLETTER

Mars 2022

EDITO

En avril 2017, la Communauté de Communes a prescrit un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, véritable projet de territoire qui viendra remplacer les documents d'urbanisme communaux actuels.

L'année 2021 fut dédiée à la poursuite du travail technique avec les communes malgré les contraintes sanitaires.

Au vu de l'avancée du travail, des réunions publiques seront prévues pour présenter les dernières phases de travail, avec un objectif d'arrêter le projet de PLUi avant l'été 2022.

LE PLUi : OU EN EST-ON ?

- ✓ 1) Le **Diagnostic** est disponible sur notre site internet, rubrique « Grand Projet » > PLUi. Il sera actualisé prochainement avec des chiffres plus récents et intégré au Rapport de Présentation lors de l'arrêt du projet.
- ✓ 2) Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est le document « clef de voûte » du PLUi qui précise les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement du territoire. En bref :
 - Il a été débattu une première fois en conseil communautaire le 6 novembre 2019.
 - Des réunions publiques de concertation se sont déroulées en décembre 2019 afin de recueillir les avis de la population sur le projet.
 - Suite aux élections municipales et aux observations apportées par les administrés et les services de l'Etat, le PADD a été redébattu le 8 février 2022 en conseil communautaire, en présence de la nouvelle assemblée délibérante.
 - **La version définitive du PADD vous sera présentée lors d'une réunion publique :**

Le lundi 21 mars 2022, 18h30, salle Claude Nougaro à REVEL

- ➔
- 3) La phase de « **traduction règlementaire** » : en cours de travail
 - On « traduit » le projet d'Aménagement du PADD en un zonage et un règlement opposables
 - Réunions Publiques à venir fin avril (voir page suivante)

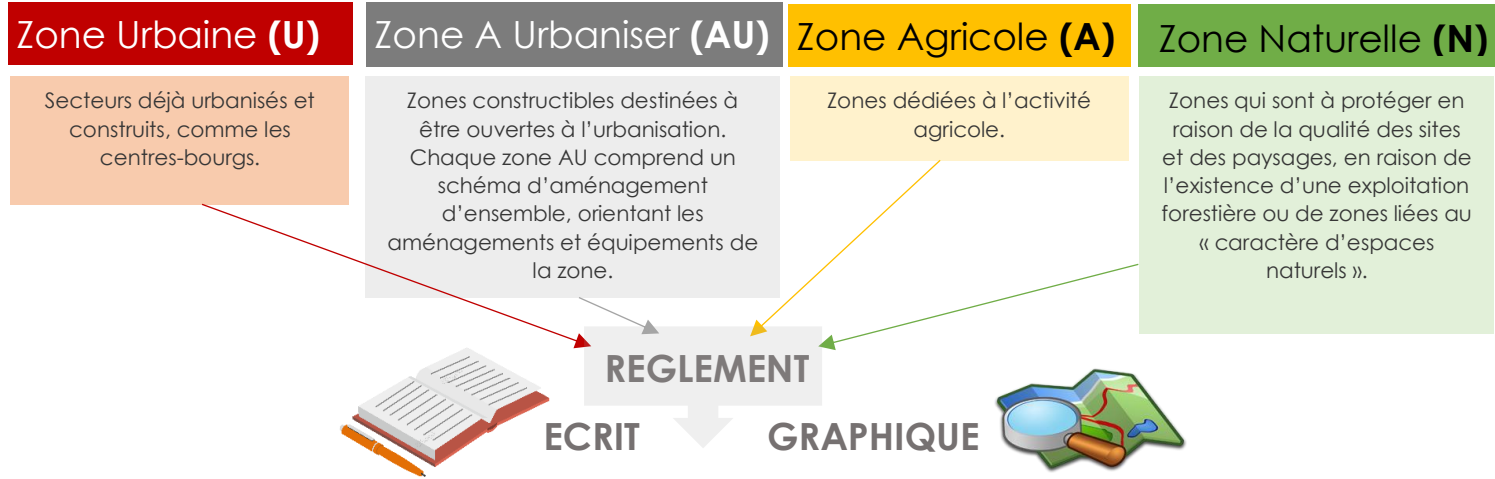
WWW.REVEL-LAURAGAIS.COM

 @LAURAGAISREVELSORÉZOIS



3) PHASE TRADUCTION REGLEMENTAIRE : ZOOM SUR LE ZONAGE

Le PLUi distingue **4** zones principales : chaque zone est associée à un règlement écrit et graphique. Toute nouvelle construction sur une parcelle devra alors respecter les règles d'urbanisme de la zone dans laquelle se trouve cette parcelle :



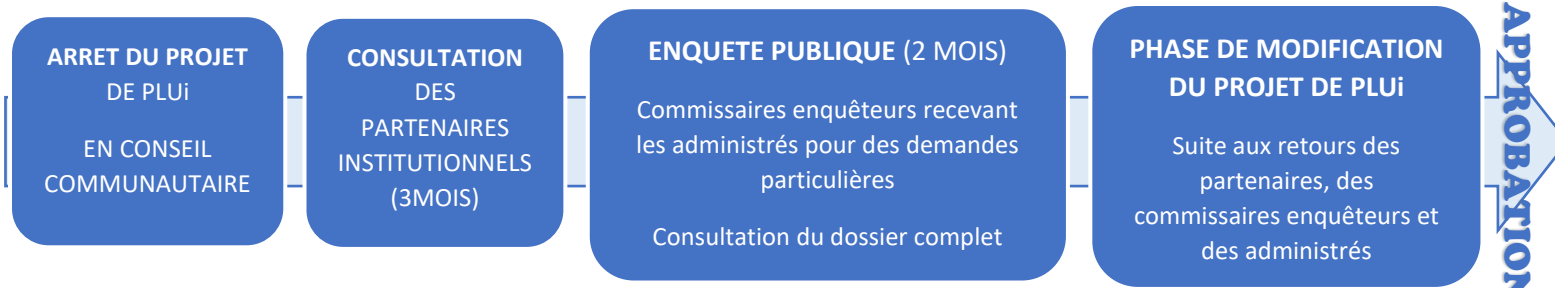
REUNIONS PUBLIQUES SUR LA « traduction règlementaire »

Afin de vous présenter la phase de **TRADUCTION REGLEMENTAIRE**, quatre réunions publiques sont prévues :

BLAN	SAINT FELIX L.	SOREZE	REVEL
JEUDI 21 AVRIL - 18h30	MARDI 26 AVRIL - 18h30	JEUDI 28 AVRIL - 18h30	LUNDI 2 MAI - 18h30
Salle des Fêtes	Salle des fêtes Mairie	Salle des Fêtes	Salle C. NOUGARO

Ces réunions publiques n'auront pas pour objet de vérifier le zonage de votre parcelle (pas de réponse pour des requêtes particulières) mais vous présenteront le travail d'analyse et la méthodologie appliquée au zonage du futur PLUi et les règles qui seront associées pour chaque zone.

LES PROCHAINES ETAPES DU PLUi



Le PLUi : comment s'exprimer ? Comment nous faire part d'un projet ?

- En écrivant dans le registre prévu à cet effet dans votre mairie,
- Ou par courrier, à l'attention de M. le Président de la Communauté de Communes.

Le PLUi : comment s'informer ? Comment suivre les actualités PLUi ?

- En vous inscrivant à la Newsletter PLUi, par mail : urbanisme@revel-lauragais.com
- En consultant le site internet de la Communauté de Communes : rubrique « Grands Projets » puis « PLUi » de la page d'accueil,
- En suivant les actualités de la page Facebook de la Communauté de Communes : [@LauragaisRevelSorèzois](https://www.facebook.com/LauragaisRevelSorèzois)